

VIE PROFESSIONNELLE

RAPPEL Kickoff Grappes d'entreprises : 30 mai 2024 à Besançon

France Horlogerie à la semaine des salons genevois

Retour sur l'Assemblée générale du GIHEC

Rapport d'information sur l'application de la loi facilitant la mise en œuvre du ZAN

Chiffres février 2024 de la filière HBJOAT

Commerce extérieur horloger : février 2024

Parité de l'Euro

LE TEMPS DES ADHÉRENTS



Des montres écoresponsables uniques !



BRÈVES HORLOGÈRES

ARPIEM : HOMMAGE AUX PILOTES DE LÉGENDE DU SPORT AUTOMOBILE

B.R.M CHRONOGRAPHES : ORIENT EXPRESS RACING TEAM

KELTON : NOUVELLE MONTRE SOLAIRE ...

LIP : RALLYE 39 MM CHRONO MÉCA-QUARTZ

PEQUIGNET : CALIBRE ROYAL® TOURBILLON

PIERRE LANNIER : COLLECTION ARIANE POUR L'ÉTÉ

VIE PROFESSIONNELLE

RAPPEL Kickoff Grappes d'entreprises : 30 mai 2024 à Besançon

Dans le cadre de la réindustrialisation de la filière horlogère, France Horlogerie organise le 30 mai 2024, de 9h30 à 15h30, à Besançon, un évènement fondateur entre industriels : marques de montres, fabricants de composants, sous-traitants, pour comprendre et s'engager dans la démarche de **grappes d'entreprises** portée par France Horlogerie et soutenue par Francéclat.

L'**innovation** et la **mutualisation** seront au coeur des perspectives de développement que nous allons proposer concernant notamment :

- les mouvements
- les bracelets
- les boîtes
- les aiguilles
- l'assemblage
- le traitement de surface



Dans un format innovant et dynamique en petits groupes thématiques



Pour tout renseignement : gadam@francehorlogerie.fr

VIE PROFESSIONNELLE

France Horlogerie à la semaine des salons genevois



France Horlogerie a participé à la semaine des salons genevois Time to Watches, Watches and Wonders, Watchmakers United, Hôtel Beau Rivage qui s'est tenue du 8 au 14 avril derniers.

Plusieurs membres de France Horlogerie - Hegid, RESERVOIR WATCH, SAINT-HONORÉ PARIS, SEMPER & ADHUC, UTINAM Besançon, TRILOBE, XAIR CONSULTING, YEMA WATCHES - et d'autres acteurs de l'écosystème horloger français ont exposé lors de ces événements et porté haut les couleurs de nos savoir-faire d'exception.

Notre industrie d'excellence et nos métiers d'art sont au cœur du développement de la filière horlogère française ainsi que de sa projection et de son rayonnement à l'international.

VIE PROFESSIONNELLE

Retour sur l'Assemblée générale du GIHEC

Le Groupement des installateurs d'horlogerie d'édifices et d'équipements campanaires (GIHEC) a tenu son Assemblée générale vendredi 5 et samedi 6 avril 2024 organisée en Normandie par Matthieu Biard, ingénieur de formation, gérant des sociétés Biard-Roy (Sainte-Austreberthe (76) - <https://www.biard-roy.fr/>) et Mamias (Chelles (77) - <https://www.mamias.fr/>), spécialisées dans l'art campanaire et détentrices du label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV).



L'Assemblée générale, qui s'est tenue vendredi 5 avril, à Sainte-Austreberthe, a été l'occasion pour le Président François Huchez de rappeler l'importance de ce rendez-vous annuel, auquel nombre d'entreprises ont répondu présent, afin d'échanger sur des thématiques touchant les campanistes.

Après un tour de table, il ressort que l'activité campanaire a été dans l'ensemble très satisfaisante pour 2023 et l'année 2024 s'annonce sous de bons auspices avec la réalisation de beaux projets de création et de restauration en perspective, notamment en horloges monumentales (celle du Grand Palais de Paris rénovée en Franche-Comté et réinstallée pour les JO,...) et de cloches (l'Abbaye royale de Fontevraud,...) et à l'export, malgré le problème récurrent de recrutement de personnel et le contexte international.

Puis, les comptes 2023 et le budget 2024 ont été approuvés.

Le site internet www.gihec.fr connaît une fréquentation stable. Le terme Campaniste (spécialiste de la conception, de la réalisation, de l'installation, de la restauration, du fonctionnement, de l'entretien des cloches et horloges d'édifices) est largement reconnu. L'image et le rôle du campaniste devront être mis en avant afin de faire ressortir le côté patrimonial, artistique et esthétique de la profession s'exerçant souvent dans des lieux historiques.

Un autre site <http://11novembre2018.com> avait été créé lors du lancement de l'événement « A toute volée » le 11 novembre 2018 à 11h00. Le GIHEC avait invité tous les édifices à cloches à sonner 11 minutes à la volée pour célébrer le centième anniversaire de l'armistice de la 1^{ère} Guerre Mondiale. Ce site continue d'exister et est dédié au devoir de mémoire.

Un point a été fait sur les 3 commissions :

- Paysages sonores

Cette commission ayant pour objectif d'œuvrer pour protéger les sonneries de cloches qui font partie de notre patrimoine sonore. En effet, de nombreuses plaintes de riverains contre les sonneries de cloches en les présentant comme des nuisances sonores les remettent en cause.

La commission du GIHEC a élaboré une fiche synthétique intitulée « Loi sur le patrimoine sensoriel », visant à donner aux maires un outil pour désamorcer en amont les conflits et les sensibiliser à la préservation du patrimoine, mise en ligne sur le site www.gihec.fr et qui sera mise à jour en fonction de l'actualité.

- Electricité : "Règles de base" Application de la NFC 15-100 au campanaire

Un document synthétique, en ligne sur le site du GIHEC, a été réalisé sur les règles de l'art concernant la distribution électrique composant une installation électrique en application de la NFC 15-100, à l'intention des acteurs de la profession.

- Accès clocher : "Règles de base"

Un outil de diagnostic et de sensibilisation destiné aux municipalités est en cours de création sur leur responsabilité concernant les conditions de travail dans les clochers.

Un échange de vues a eu lieu sur le changement de dénomination du GIHEC.

VIE PROFESSIONNELLE

Le samedi était consacré aux visites suivantes :

- Le Gros-Horloge de Rouen



Le beffroi gothique abrite depuis sa construction à la fin du XIV^e siècle, les cloches communales et l'horloge de la ville.

Le Gros Horloge est un pavillon de la Renaissance qui enjambe la rue par une arche surbaissée. Sur le double cadran Renaissance, l'aiguille unique pointe l'heure.

Un parcours de visite dévoile l'envers du décor de ce monument exceptionnel. Dans le pavillon, on accède à la salle des cadrans et dans le beffroi, on découvre le mécanisme du XIV^e

siècle, les premières cloches municipales mais aussi un panorama unique sur la ville.

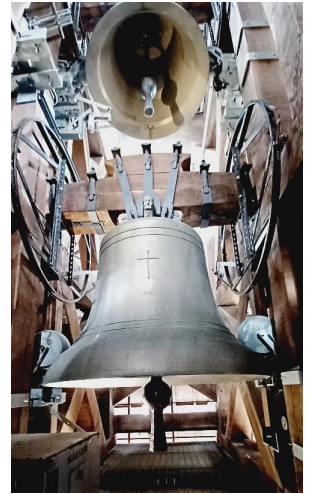


- Le beffroi de la cathédrale de Rouen

La cathédrale de Rouen, construite en 1030 pour la partie romane et 1145 pour la partie gothique, fut achevée en 1506. C'est là que demeure la dépouille de Richard Cœur de Lion.

Considérée comme « la plus humaine des cathédrales » par le manque de symétrie de sa façade occidentale, elle est la plus haute de France depuis la reconstruction de sa flèche en fonte en 1876 et la 3^{ème} église la plus haute du monde. Le bâtiment est connu internationalement également notamment à travers les 30 tableaux de la série des Cathédrales de Rouen, peints par l'Impressionniste Claude Monet.

La tour Saint-Romain du XII^e siècle abrite le plus imposant carillon de France.



- L'abbaye de Saint-Wandrille

Fondée en 649, l'abbaye bénédictine de Saint-Wandrille, anciennement abbaye de Fontenelle, située au sein de la commune nouvelle de Rives-en-Seine, a connu une longue histoire marquée par trois grandes périodes de saccages et de destructions : celles liées aux incursions des Vikings, puis celles engendrées par les guerres de Religion, et enfin celles consécutives à la Révolution française. C'est encore aujourd'hui une abbaye de moines bénédictins.



Légèrement à l'écart des bâtiments se trouve, posé au sol, un beffroi de métal abritant une sonnerie de 4 cloches fondues par la fonderie Paccard d'Annecy. Elles furent baptisées le 10 juillet 1960.

VIE PROFESSIONNELLE

Rapport d'information sur l'application de la loi facilitant la mise en œuvre du zéro artificialisation nette (ZAN)

Bastien MARCHIVE (REN Deux-Sèvres), Rapporteur de la PPL ZAN, et Mathilde HIGNET (LFI Ille-et-Vilaine) ont été chargés d'évaluer la mise en œuvre de la loi facilitant la mise en œuvre du ZAN, soit la [loi n° 2023-630 du 20 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux](#).

Ces travaux destinés à vérifier si les décrets/arrêtés nécessaires à l'application de la loi sont publiés et s'ils sont conformes aux intentions du législateur prennent la forme d'un [rapport](#) d'information.

Seulement 2 mesures réglementaires étaient prévues par la loi ZAN :

- une [circulaire](#) relative à la mise en œuvre de la réforme vers le « zéro artificialisation nette des sols » (**publiée le 31 janvier 2024**),
- un [arrêté](#) relatif à la mutualisation nationale de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers des projets d'envergure nationale ou européenne d'intérêt général majeur (**PENE**) [mis en consultation le lendemain](#) de la remise du rapport (**fin de la consultation le 2 mai**).

Les 2 rapporteurs ont constaté une application « globalement satisfaisante » de la loi qui permet de poursuivre les objectifs que s'étaient fixés les législateurs.

Sur la base de leurs analyses et des remontées de terrains des acteurs locaux et des fédérations professionnelles concernées, ils ont présenté l'analyse suivante :

Chapitre Ier : Favoriser le dialogue territorial et renforcer la gouvernance décentralisée (Articles 1 à 2)

- Sur la prolongation des délais pour intégrer les objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols dans les documents de planification et d'urbanisme (Article 1)

Les rapporteurs appellent à la désignation des référents régionaux et départementaux manquants (15 référents sur 18 ont été désignés).

Concernant la [circulaire](#) relative à la mise en œuvre de la réforme vers le « zéro artificialisation nette des sols », les rapporteurs appellent à maintenir l'engagement des services de l'État, aux niveaux national et local, pour assurer la réussite du déploiement des objectifs du ZAN et s'inquiètent de la comptabilisation des ZAC dès le démarrage des travaux (les travaux s'étalent souvent sur plusieurs années).

- Sur la nouvelle gouvernance du ZAN à l'échelle locale (Article 2) - Conférences régionales de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols

Les rapporteurs ont constaté que la plupart des régions ont opté pour la composition suggérée par la loi, mais certaines régions, comme la Bretagne ou la Normandie, ont opté pour une composition ad hoc permettant une représentativité accrue.

Chapitre II : Accompagner les projets structurants de demain (Article 3)

- Sur l'accompagnement des projets structurants de demain (Article 3)

Les rapporteurs ont déploré qu'en l'absence de l'arrêté les régions n'ont pas encore pu définir leur trajectoire locale de réduction de l'artificialisation des sols alors que les SRADDET doivent être adoptés avant novembre 2024.

Concernant l'[arrêté](#) recensant les projets d'envergure nationale ou européenne (PENE), les rapporteurs appelaient à une publication urgente ; **il a été mis en consultation** dès le lendemain de la présentation du rapport (les 2 rapporteurs ont regretté de ne pas avoir été informés de la « prochaine » mise en consultation et que l'avant-projet d'arrêté n'ait pas été porté à leur connaissance).

VIE PROFESSIONNELLE

Chapitre III : Mieux prendre en compte les spécificités des territoires (Articles 4 à 5)

- Sur la « garantie communale » (Article 4) - surface de construction minimale d'un hectare sur la période 2021-2031

Les rapporteurs soulignent que bien que le [décret](#) relatif à la mise en œuvre de la territorialisation des objectifs de gestion économe de l'espace et de lutte contre l'artificialisation des sols souligne l'importance de prendre en compte la "garantie communale" dans les objectifs du ZAN, son intégration pose des défis pour les régions comprenant de nombreuses communes concernées. Cela pourrait conduire à des inégalités de sobriété foncière entre territoires.

- Sur la prise en compte des spécificités des communes situées en zone littorale (Article 5)

Les rapporteurs soulignent l'attention portée aux territoires côtiers et montagneux, bien que des préoccupations persistent quant à la mise en œuvre des spécificités pour les zones de montagne (moins de précisions) dans le [décret](#) relatif à la mise en œuvre de la territorialisation des objectifs de gestion économe de l'espace et de lutte contre l'artificialisation des sols (recul du trait de côte notamment).

Chapitre IV : Prévoir les outils pour faciliter la transition vers l'absence de toute artificialisation nette des sols (Articles 6 à 9)

- Sur le droit de préemption et le sursis à statuer spécifiques aux enjeux de lutte contre l'artificialisation des sols (Article 6)

Les rapporteurs soulignent que l'article 3 du [décret](#) relatif à la mise en œuvre de la territorialisation des objectifs de gestion économe de l'espace et de lutte contre l'artificialisation des sols indique qu'une autorisation d'urbanisme ne peut être refusée si elle est conforme aux prescriptions d'un document d'urbanisme en vigueur ce qui pourrait compromettre les objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols.

- Sur la prise en compte effective des opérations de renaturation effectuées avant 2031 (Article 7)

Concernant le [décret](#) relatif à la mise en œuvre de la territorialisation des objectifs de gestion économe de l'espace et de lutte contre l'artificialisation des sols (précision sur les surfaces considérées comme non artificialisées - surfaces végétalisées et celles avec des panneaux photovoltaïque), les Rapporteurs ont rappelé que le MTECT a précisé que les constructions temporaires ne sont pas comptabilisées dans le flux de consommation d'espace tant qu'elles ne deviennent pas permanentes.

- Sur les ajouts apportés au contenu du rapport qui doit être remis en application de l'article 207 de la loi « climat et résilience » (Article 8)

Les rapporteurs ont indiqué que des différences entre les données du Cerema et celles produites localement soulèvent des préoccupations quant à la fiabilité et la représentativité des données incitant certaines régions à préférer les données locales.

- Sur le rapport relatif à la fiscalité comme outil de lutte contre l'artificialisation des sols (Article 9)

Les rapporteurs ont rappelé que l'enjeu du financement et de la fiscalité du ZAN est particulièrement structurant et qu'à ce titre il était regrettable que le délai de 6 mois pour sa publication ait été dépassé.

VIE PROFESSIONNELLE

Parité de l'Euro

Avec le dollar US, le franc suisse, le yen, la livre sterling, le dollar de Hong Kong et le yuan chinois.

Devises	du 01/04/23	au 31/03/24	Cours Moyen		Valeur en Douane*
	Cours le Plus haut	Cours le plus bas	du 01/02/24 au 29/02/24	du 01/03/24 au 31/03/24	du 01/04/24 au 30/04/24
1 USD	0,9552 (03.10.23)	0,8885 (18.07.23)	0,9264	0,9198	0,9222
1 CHF	1,0799 (29.12.23)	1,0046 (04.04.23)	1,0568	1,0357	1,0354
100 JPY	0,6969 (06.04.23)	0,6062 (21.03.24)	0,6197	0,6143	0,6078
1 GBP	1,1751 (13.02.24)	1,1281 (25.04.23)	1,1701	1,1693	1,1704
1 HKD	0,1220 (03.10.23)	0,1137 (18.07.23)	0,1184	0,1176	0,1179
1 CNY	0,1336 (03.04.23)	0,1234 (19.07.23)	0,1288	0,1277	0,1281

* Valeur approximative calculée à partir du taux de change de l'Euro avec les autres devises.

Source : Observatoire Francéclat - Banque de France

VIE PROFESSIONNELLE

Chiffres février 2024 de la filière HBJOAT

+ 2% Ventes en France de montres et de bijoux à fin février 2024 par rapport à 2023.

+ 14% Production d'horlogerie en France à fin février 2024 par rapport à 2023.

- 6% Ventes en France d'arts de la table à fin février 2024 par rapport à 2023.

+ 8% Production de bijouterie-joaillerie en France à fin février 2024 par rapport à 2023.

+ 16% Production d'arts de la table en France à fin février 2024 par rapport à 2023.

Source : Observatoire Francéclat

Commerce extérieur horloger : février 2024

Évolutions sur un an	février 2024		janvier-février 2024		de mars 2023 à février 2024	
	Export	Import	Export	Import	Export	Import
Total Horlogerie	-4 %	+7 %	-8 %	+3 %	+4 %	+7 %
Montres	-10 %	+5 %	-11 %	+1 %	+6 %	+7 %
Composants et bracelets de montres	+12 %	+24 %	+3 %	+19 %	+2 %	+11 %
Horlogerie de gros volume	+24 %	+3 %	+8 %	-8 %	-12 %	-16 %

Source : Observatoire Francéclat - Trade Data Monitor / Douanes Françaises

LE TEMPS DES ADHERENTS



Des montres écoresponsables uniques !

« Notre mission : donner une seconde vie aux montres. Nous créons des montres écoresponsables uniques à partir de composants horlogers réutilisables. »

Une montre eHo, c'est la rencontre entre un boîtier qui a vécu, un mouvement qui a respiré, un cadran qui a été admiré, des aiguilles qui ont mesuré le temps. Chacun des composants d'une montre a droit à une seconde chance, et reprend vie au cœur d'une montre eHo.

eHo est une collection de montres upcyclées, qui casse les codes de l'horlogerie classique que nous connaissons.

Du fait de la nature upcyclée de leurs montres (90 % des composants sont réutilisés), chaque article est unique et peut présenter de légères variations visuelles par rapport au modèle illustré en photo, ces différences étant presque imperceptibles à l'œil nu.

« Pour lutter contre la surproduction, nous développons nos créations en nous inspirant de l'existant. Nous permettons à ceux qui le souhaitent de porter des accessoires uniques, en accord avec leurs valeurs. Notre inclusivité se retrouve dans nos produits mais aussi dans notre équipe, pour permettre aux montres eHo d'être acteurs d'une économie sociale et solidaire. »

Les composants issus d'une première vie sont rénovés, nettoyés, polis, désinfectés.

Les montres eHo sont assemblées par une entreprise adaptée, dans le Gers, qui favorise l'insertion professionnelle et sociale de personnes en situation de handicap, formées et accompagnées par des experts horlogers.

Le bracelet quant à lui est neuf et issu de dons.

L'ensemble des composants est donc revalorisé pour créer un produit upcyclé et unique.

COLLECTION SIXTIES



Plongez dans l'univers vibrant et captivant de cette collection, une série inspirée des motifs emblématiques des années 60 et 70. Retrouvez l'esprit des papiers peints d'une autre époque ; les Sixties ont vécu plusieurs vies, tout comme ces créations. Chaque montre de cette collection est unique, avec des motifs colorés, afin de remettre au goût du jour ces décennies inoubliables.

LE TEMPS DES ADHERENTS

.....



Entrez dans l'atmosphère vibrante et rétro des années 60 avec la Montre Sixties Papier Peint Petite Rose. Cette montre incarne parfaitement l'essence de cette époque singulière où la créativité et la liberté d'expression étaient à leur apogée.

Boîtier en acier Ø 28 mm. Mouvement Quartz. Étanchéité 3 bar. Bracelet en cuir (largeur 12 mm)

COLLECTION FLORALE

Craquez pour la collection Florale de montres upcyclées eHo !



Découvrez la montre ensoleillée « Tournesun », une véritable explosion de style et de couleur qui illuminera votre quotidien. Son cadran tournesol évoque énergie, audace, paix, tandis que son bracelet jaune éclatant ajoute une touche de fraîcheur et d'optimisme à votre look.

Boîtier en acier Ø 29 mm. Mouvement Quartz. Étanchéité 3 bar. Bracelet en cuir (largeur 20 cm)

LE TEMPS DES ADHERENTS

COLLECTION COLOR BLOCK



Découvrez la collection Color Block de montres écoresponsables eHo.

Découvrez l'Électrique Émeraude, une montre eHo inspirée des couleurs vibrantes de la nature, vous offrant un style coloré et lumineux ! Laissez-vous envoûter par son bracelet en cuir, parfaitement assorti à son cadran qui confère à cette montre un charme audacieux.

*Boîtier en acier Ø 29 mm. Mouvement Quartz. Étanchéité 3 bar.
Bracelet en cuir (largeur 20 mm)*



COLLECTION VINTAGE



Plongez dans l'élégance intemporelle de la collection Vintage, où le passé et le présent se rencontrent dans une fusion parfaite. Arborez une pièce qui transcende les époques, rappelant la sophistication intemporelle des années 30 tout en incarnant la modernité d'une démarche respectueuse de notre planète.

LE TEMPS DES ADHERENTS



Découvrez l'unique Vintage Olive, une pièce qui marie avec grâce l'élégance du passé et la modernité responsable. Inspirée des montres de collection des années 30, cette montre incarne le charme vintage.

Boîtier en acier Ø 30 mm. Mouvement Quartz. Étanchéité 3 bar. Bracelet en cuir (largeur 16 mm)

COLLECTION MIRAGE



Découvrez la collection Mirage inspirée de la connexion entre notre univers et les multiples textures qui le caractérisent. La diversité des formes, des matières et des sensations pour créer des cadrans aux motifs surréalistes. Chaque montre invitant à explorer les détails qui échappent souvent à notre regard pressé.

Le surréalisme de la collection Mirage se manifeste à travers des juxtapositions inattendues, des combinaisons de motifs et de couleurs qui évoquent des rêves éveillés.

Plongez dans le luxe avec le cadran « Opulence ». Des détails riches évoquent un sentiment d'opulence. Chaque élément du cadran resplendit comme une œuvre d'art, transformant votre poignet en un symbole de sophistication et d'élégance.

Boîtier en acier Ø 32 mm. Mouvement Quartz. Étanchéité 3 bar. Bracelet en cuir (largeur 14 mm)



LE TEMPS DES ADHERENTS

COLLECTION DMUM



Découvrez la collection « Dessine-Moi un Mouton », inspirée des mondes poétiques de l'illustration et de l'imaginaire, cette dernière évoque avec délicatesse l'univers et l'esprit du Petit Prince.

Chaque pièce de DMUM porte en elle un message, une invitation à rêver d'un monde meilleur. À travers des designs empreints de douceur et d'émerveillement, eHo souhaite partager une vision pleine d'optimisme et d'espoir.

L'Amour Bleu est une montre unique, à la fois par son bracelet en cuir bleu croco, et son cadran dessiné au trait. Elle représente l'Amour avec une grand A pour l'amour de soi, l'amour des autres et l'amour tout court.

Boîtier en acier Ø 33 mm. Mouvement Quartz. Étanchéité 3 bar. Bracelet en cuir (largeur 16 mm)



eHo

2, avenue de la Gare

32700 LECTOURE

Tél. +33 (0)5 62 68 55 47

e-mail : contact@montres-eho.com

<https://montres-eho.fr>

BRÈVES HORLOGÈRES

ARPIEM : HOMMAGE AUX PILOTES DE LÉGENDE DU SPORT AUTOMOBILE

Cette collection de chronographes est un hommage aux personnalités marquantes des sports mécaniques des années 60 et 70. Leurs designs évoquent l'univers émotionnel de la compétition automobile, à travers des combinaisons uniques de couleurs et des références discrètes qu'on retrouve sur leurs cadrans. La TSR est la nouvelle variation du chrono *best-seller* ARPIEM consacré au monde de l'Endurance. Il évoque l'époque du World Sportscar Championship, l'ancêtre du WEC actuel organisé entre 1953 et 1992. La discipline tombe à cette date en désuétude avant de renaître sous sa forme actuelle en 2012. La période du WSC fut marquée par deux époques dorées : celle de la fin des années 60 et du début des années 70 avec les duels de titans entre Ford, Ferrari et Porsche. Puis des années 80 avec les inoubliables Groupe C, Porsche encore, Jaguar, Sauber-Mercedes, Lancia.

Sur le cadran, l'index 18 indique le nombre de titres remportés par Porsche dans ce championnat. L'index 32 souligne lui le nombre record de victoires remportées par Jacky Ickx.

Caractéristiques :

Boîtier acier inox grade 316 L. Ø 41 mm. Verre cristal saphir. Mouvement Chronoquartz (Ronda Z50). Étanchéité 10 bar. Bracelets cuir avec boucle déployante. Série limitée numérotée.

<https://www.arpiem.fr>



B.R.M CHRONOGRAPHES : ORIENT EXPRESS RACING TEAM



B.R.M Chronographes annonce la commercialisation des montres licenciées Orient Express Racing Team, à l'occasion de la 37^{ème} édition de l'America's Cup, l'une des compétitions les plus prestigieuses du sport nautique. Ces montres ont été développées pour refléter l'ADN et l'esprit de compétition de Orient Express Racing Team, tout en incarnant le savoir-faire unique et artisanal de B.R.M Chronographes.

La collection se décline en 3 modèles disponibles sur un boîtier en inox poli de 44 mm ou 34 mm de diamètre. Chaque montre se pare d'un cadran bleu soleil qui rappelle les mouvements des vagues. Il procure une impression de profondeur et de mouvement, ainsi qu'une touche d'élégance.

Chaque détail symbolise l'engagement de B.R.M Chronographes envers l'élégance, la précision et le *Made in France*. La présence de la rose des vents gravée sur la couronne constitue un symbole fort qui fait référence à l'héritage historique de la marque ORIENT EXPRESS, en particulier à son association avec les voyageurs en train à travers l'Europe de l'Est. Ainsi, ce symbole évoque simultanément le luxe, le prestige, l'aventure et le voyage.

<https://brm-chronographes.com>

BRÈVES HORLOGÈRES

KELTON : NOUVELLE MONTRE SOLAIRE ...

KELTON, marque de montres française, icône des 60's et 70's lance son modèle solaire « Soleil », une innovation durable parfaite pour l'été. Exit les piles et bonjour la modernité ! Avec sa nouvelle montre solaire « Soleil », KELTON offre une solution aussi écologique que stylée aux amateurs d'horlogerie. Dotée d'une cellule solaire intégrée, la « Soleil » est conçue pour convertir efficacement toute forme de lumière en énergie, la stockant dans une batterie secondaire pour assurer un fonctionnement continu.

Équipée d'un boîtier en aluminium de 37 mm, d'un verre minéral et d'un mouvement solaire à quartz (Epson AS 32) à 3 aiguilles et date, la montre solaire KELTON incarne l'alliance parfaite entre innovation, durabilité et élégance. Grâce à son indice d'étanchéité à 5 bar, qui convient pour de courtes périodes de natation récréative, elle est le compagnon idéal pour garder le rythme tout au long de la belle saison.

<https://www.kelton.fr>



LIP : RALLYE 39 MM CHRONO MÉCA-QUARTZ



C'est une première pour La maison LIP qui, aujourd'hui, présente ce modèle Rallye dans le cadre du partenariat avec le Grand Prix de France Historique décliné en mouvement méca-quartz.

Fière de son histoire, elle fait renaître aujourd'hui son chrono bi-compax (deux compteurs).

Unique en son genre, ce cadran arrondi s'inspire des tableaux de bords des autos de cette même époque. Édition limitée à 1 906 exemplaires.

Caractéristiques (Réf. 670051) :

Boîtier acier 316 L argenté brillant, Ø 39 mm, épaisseur (verre inclus) 13,13 mm, fond acier vissé, poussoirs chronographe à 2h et 4h. Cadran argenté et bleu, index bâtons argentés, graduations minutes bleues et chiffres arabes rouges, dateur à 6h, compteurs à 3h et 9h, aiguilles heures et minutes argentées luminescentes, trotteuse argentée et rouge. Verre minéral.

Mouvement analogique méca-quartz (système horaire quartz + chronographe sur base mécanique) Time Module VK64 précision de +/-20 secondes par mois. Étanchéité 5 bar.

Bracelet cuir vachette noir perforé coutures bleues, largeur 20 mm. Boucle ardillon chromée

Fabriquée en France – Besançon.

<https://www.lip.fr>

BRÈVES HORLOGÈRES

PEQUIGNET : CALIBRE ROYAL® TOURBILLON

Pequignet dévoile son premier tourbillon volant. Ce modèle, équipé du quatrième mouvement « maison » de Pequignet, est construit sur la base du Calibre Royal®, d'où son nom Calibre Royal® Tourbillon. Il ne sera produit qu'en 24 exemplaires afin de célébrer son année de naissance : 2024.

Le tourbillon volant est un mécanisme de régulation complexe. Placé de manière traditionnelle à 6h, le tourbillon volant a la particularité d'être monté sans pont supérieur, ce qui donne l'impression d'avoir au poignet, une cage de tourbillon en apesanteur, totalement dégagée visuellement. Ce tourbillon 1 minute (il tourne donc en soixante secondes) est doté d'un balancier concentrique à la cage. Cette dernière est en titane, métal particulièrement délicat à usiner, surtout dans le cas d'un composant aussi petit.



Dotée d'un boîtier en or rose 5N de 44 mm de diamètre pour 11,70 mm d'épaisseur, étanchéité 5 bar, cette montre arbore un cadran à effet « onde » bleu nuit. Les index polis en applique sont colorés en or rose 5N, tout comme les aiguilles heures et minutes facettées de type bâton. Montée sur un bracelet en alligator bleu qui fait écho à son cadran, associé à une boucle ardillon fabriquée dans le même métal que le boîtier.

<https://pequignet.com>

PIERRE LANNIER : COLLECTION ARIANE POUR L'ÉTÉ



Pour l'été 2024, PIERRE LANNIER propose de nouveaux modèles dans la collection Ariane. De nouvelles pièces qui s'accordent parfaitement aux couleurs estivales. La forme rectangle de son boîtier en acier inoxydable (21 mm x 28,4 mm) et ses couleurs douces en font une montre très rétro. Les index sont carrés pour rappeler l'esprit vintage de ce modèle et les aiguilles en pointe.

Faites votre choix parmi la large gamme de bracelets interchangeables de 12 mm : cuir, acier milanais ou acier, en une multitude de couleurs.

<https://www.pierre-lannier.com/fr>



22, Avenue Franklin Roosevelt,

01 40 70 00 67

www.francehorlogerie.com

siret : 784 358 673 00035

code APE : 9411Z